

Envoi par courriel

Montréal, le 6 octobre 2015

M. Sylvain Perron
Coordonnateur
Mouvement Ceinture Verte
sperron@davidsuzuki.org

Monsieur Perron,

Le Bloc Québécois appui tout projet susceptible d'améliorer le bilan environnemental du Québec. Par conséquent le projet de ceinture verte autour de la région métropolitaine pourrait répondre à plusieurs enjeux environnementaux, que ce soit pour la conservation de la biodiversité ou encore pour limiter les effets de l'étalement urbain et fournir un espace vert aux citoyens.

Nous entendons donner dès l'an prochain un coup de fouet au développement des infrastructures environnementales, du transport en commun et de l'électrification des transports par la mise sur pied de la Société de financement des infrastructures environnementales (SOFIE) chargée de transférer au Québec et aux province une enveloppe de 10 milliards de dollars par année sur le 4 prochaines années.

L'objectif en créant la SOFIE est de mettre en place un programme d'infrastructure de grande envergure sans provoquer des déficits budgétaires démesurés.

Les transferts devraient se faire en bloc vers un compte provincial créé afin de les recevoir, de manière à éviter les ingérences et le *tatillonnage* associé aux négociations projet par projet.

Les critères associés à ces transferts devraient être très souples :

- Le financement fédéral couvre 50% du coût du projet
- Il s'agit d'une dépense d'immobilisation (les dépenses courantes ne sont pas admissibles)
- L'infrastructure contribue à l'amélioration du bilan environnemental de la province (par exemple, mais sans limiter : transport en commun, électrification des transports, assainissement des eaux, adaptation aux changements climatiques)
- Peu importe qu'il s'agisse d'une infrastructure gouvernementale, paragonnementale ou municipale; il appartiendra aux provinces d'effectuer ces arbitrages.

Puisque le SOFIE vise à financer des projets d'immobilisation, l'acquisition de terrain et les travaux pour en assurer la revitalisation dans le cadre de la ceinture verte pourront bénéficier de ce programme.

Par ailleurs, nous ne pensons pas que le gouvernement fédéral devrait privilégier un projet plutôt qu'un autre lorsqu'il transfère des fonds vers le gouvernement du Québec et les municipalités pour leurs projets d'infrastructures. Ce sont les municipalités qui sont responsables de l'aménagement de leur propre territoire et elles forment l'administration la plus près du citoyen et de ses besoins.

Par ailleurs, vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web :

www.blocquebécois.org

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2015 du Bloc Québécois
3750, Crémazie Est, 5e étage
Montréal (Québec)
H2A 1B4